

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***DIX-NEUF MARS DEUX MILLE DIX NEUF***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	Mme Francine Lehouiller
Mme Sonia Rivard	M. Serge Marquis
M. Réjean Breton	

Était absent :

M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation;
3. MTQ – Reddition de compte 2018;
4. Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest – Demande de prêt;
5. Levée de la séance.

R19-03-042 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **MTQ - Reddition de compte 2018**

R19-03-043 Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 136 808.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de pontes, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté.

Le 19 mars 2019

- R19-03-044 4- **Caisse Desjardins – Demande d’emprunt temporaire**
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise un emprunt temporaire de 500 000.\$ pour le paiement des dépenses d’administration courantes en attendant la procédure de règlement d’emprunt;
- QUE, monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. sont autorisés à signer tous les documents concernant s’y rapportant.
- Adopté.
- R19-03-045 5- **Levée de la séance**
La séance est levée à 19h10 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.